



21 Grande rue
25170 CHAUCENNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUCENNE
DU 11 MAI 2019 A 19 H 30

Président de séance : Bernard VOUGNON

Présents : Bernard Vougnon, Alain Roset, Mohammed Oubenaïssa, Audrey Villemain, Bernard Merger, Daniel Moine, Leonel Mounoussamy, Jean-François Bertin

Procuration : Jean-Luc Guillaume à Alain Roset, Marie-Jo Vergon-Trivaudey à Audrey Villemain

Absents excusés : Jean-Luc Royer, Christian Dyssli, Philippe Morel, Marine Martin-Jary

Secrétaire de séance : Mohammed Oubenaïssa

Date de la convocation : 29/04/2019

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 8

Suffrages exprimés : 10

1/ INFORMATIONS

- **SICA**

Afin de pouvoir maintenir le même niveau de subvention à l'Emica, la vice-présidente du Sica a proposé, lors du vote du budget, le 26 mars, une augmentation des contributions communales basées sur la population. Passage de 1,30€ par habitant et par an à 1,50€ par habitant. Cette décision a été prise par le Sica à 10 votes pour et 7 contre.

- **RIP (le référendum d'initiative partagée)**

La première étape de la mise en œuvre d'un Rip (proposition signé par 197 députés) a été validée par le conseil constitutionnel. La prochaine étape sera constitué par le recueil de 4.5 millions de signatures d'électeurs lors des prochains 9 mois. A l'issue de cette étape et après vérifications par le Conseil Constitutionnel, le parlement aura 6 mois pour examiner le projet de loi du gouvernement concernant la privatisation d'aéroport de Paris. Si le l'examen n'est pas fait au terme du délai, le Président de la République sera tenu d'organiser un référendum.

Les communes pourront être sollicité pour relayer les signatures des électeurs ne possédant pas internet ou souhaitant formuler leur soutien sous forme papier.

- **Voirie**

Le Maire et les adjoints ont pris contact avec le service topographique de l'agglomération pour revoir les nouvelles procédures de délimitation du domaine public et des plans d'alignements,

Trois interventions ont été sollicitées :

- A hauteur du 27 et du 19 Grande rue,
- Régularisation de l'emprise foncière de la fontaine De Mollans
- La rue des Anciennes Ecoles (Procédure identique à la rue des Jardins à prévoir).

- **Acquisition de véhicule**

Dans le cadre de ses activités journalières, l'employé communal a besoin d'un véhicule et d'une remorque pour les déplacements liés à ses activités.

La poste a mis des véhicules électriques en vente. Après réflexion il s'avère que ce n'est pas une bonne occasion vu tous les inconvénients. La recherche continue.

- **COFIL du 11 Avril - Points abordés**

Organisation de l'accueil des élèves pendant les travaux de Chauenne.

La commune d'Audeux a présenté des plans d'architectes permettant d'envisager l'accueil temporaire des classes pendant les travaux de Chauenne et de Noironte.

Demande d'autorisation de déplacement des classes faite par Thierry Laurent à l'académie.

La commune de Noironte a commandé une nouvelle étude à un cabinet d'architecte sur la base de leur réflexion.

Le maire de Chauenne insiste sur le besoin d'avoir un dossier complet avant de rencontrer les autorités compétentes dans ce domaine.

Une réunion du Copil aura lieu lundi 13 mai 2019 à Noironte

- **Citerne d'incendie**

Dans le secteur de la Vigne Rochet, la citerne sera livrée le lundi 13 Mai. Riva doit intervenir pour réaliser les travaux vers la mi-Mai.

- **Travaux sur parcelles 86 et 87**

L'agglo. va engager des travaux dans ces 2 parcelles pour déplacer le grillage et couper des arbres dans le cadre d'une mise en conformité avec l'agrément préfectoral du captage. Il y aura également le déplacement du compteur électrique de la famille Decourcière qui sera positionné à l'extérieur de la partie clôturé. Les travaux sont pris en charge par l'agglo.

- **Syndicat mixte du Scot**

Une réunion WORD-CAFE aura lieu mardi 14 mai à 18H à la salle polyvalente de Dannemarie-sur-crête. Les délégués syndicaux titulaires ou suppléants auront à débattre de l'avenir de nos communes.

- **Fichier de la population**

Le fichier de la population Chauennoise n'est pas à jour ; un travail de recensement et de vérification est demandé aux conseillers (responsables de secteurs).

Dans le cadre du plan de sauvegarde communal, en cas de problème ou de catastrophe naturelle, il est important de connaître la composition des foyers et de la localisation de la population pour lui apporter des secours adaptés.

2/ DÉLIBÉRATIONS

Délibération.

Le Maire précise au conseil qu'un oubli a eu lieu lors du vote du budget communal 2019.

Le conseil a voté en faveur de la neutralisation de l'attribution de compensation 2019, mais les crédits nécessaires n'ont pas été mis au budget.

Il est proposé la modification suivante :

RI 28046/040 "attribution de compensation d'investissement"	+1436,40€
DI 2151/21 "Réseau de voirie"	+1436,40€
DF 6811 "Dotations aux amortissements"	+1436,40€

Modification des totaux

- Dépenses de fonctionnement = 815 053,32€
- Recettes de fonctionnement = 853 616,92€
- Dépenses d'investissement = 1 001 709,80€
- Recettes d'investissement = 1 001 709,80€

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération.

En raison d'une révision du contrat d'assurance multirisque de la commune avec GROUPAMA, la cotisation annuelle 2019 est réduite de 81,64€.

La cotisation ayant déjà été réglée, l'assurance nous fait parvenir un chèque de remboursement de 81,64€.

Le conseil autorise le Maire à encaisser ce chèque.

Délibération.

Le Maire a expliqué au conseil que suite à un courrier du service de contrôle de la légalité de la préfecture du Doubs alertant sur l'illégalité de la décision concernant le vote du taux d'imposition. Il s'avère que le taux de la taxe foncière sur le non-bâti était légèrement supérieur à celle de la taxe foncière.

Modifications :

Taxe d'habitation	taux 13,87
Foncier bâti	taux 16,88
Foncier non-bâti	taux 39,61

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération.

Le département du Doubs a décidé de faire évoluer les modalités de soutiens financiers aux communes en faveur des projets locaux.

Une enveloppe de 11,2 M€ est attribuée au grand Besançon.

Dans le cadre de son projet C@P 25 il est proposé de mobiliser cette enveloppe de la façon suivante :

70%	Soutiens aux projets prioritaires pour le département
30%	Soutiens aux projets d'intérêt local (communes)

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération.

L'office national de Pouilley-les-Vignes nous informe que Mr Maurice BOILLON à l'intention de vendre les parcelles ZD 71 et ZD 75.

Ces 2 parcelles sont boisées, la commune dispose d'un droit de préférence au titre du régime forestier. Prix de vente 2 100 €

Après discussion le conseil a donné un accord de principe pour l'acquisition. Le maire propose de demander l'avis de l'ONF sur la qualité des sols.

Le conseil autorise le Maire, après avis favorable du technicien ONF, à signer les actes nécessaires à cette acquisition.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération.

Après présentation, du détail des charges locatives des appartements du 31 Octobre au 22 Février 2019, par le Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Le Maire,
Bernard VOUGNON